

Mardi 11 septembre 2018

Par courriel

Madame Martine Primeau
Conseillère principale projets spéciaux et développement stratégique
Direction générale
Société du parc Jean-Drapeau

Objet : Consultation publique sur l'avenir du parc Jean-Drapeau : questions et demandes de la commission (suivi)

Madame,

Je vous remercie pour les réponses fournies le 29 août 2018 aux questions de la commission sur l'avenir du parc Jean-Drapeau. En suivi à ces réponses, les membres de la commission soumettent de nouvelles questions et demandes à la SPJD que vous trouverez ci-dessous. La commission vous saurait gré de lui faire parvenir vos réponses au plus tard le jeudi 20 septembre prochain.

La présente demande ainsi que vos réponses seront rendues publiques sur le site Internet de la consultation.

1. À la question 1, la réponse de la SPJD indique que :
« Outre une exemption pour deux événements, soit le Grand Prix du Canada et les feux d'artifice, aucune dérogation sur le bruit n'a été demandée par la SPJD. Depuis 2013, l'arrondissement Ville-Marie n'impose aucune limitation de bruit aux événements. »

Faut-il comprendre que l'arrondissement de Ville-Marie n'impose depuis 2013 aucune limitation de bruit aux événements qui ont lieu au parc Jean-Drapeau ou bien qu'il n'impose aucune limitation de bruit aux événements en général?

2. À la question 5, la commission a indiqué vouloir recevoir l'étude d'Octave Acoustique de 2014 dont le titre est "Évaluation de l'impact acoustique de l'orientation de 3 scènes au parc Jean-Drapeau". La commission réitère sa demande.

3. En suivi à la question 6, la commission aimerait avoir réponse aux questions suivantes :
 - a) Combien y a-t-il de sommes accumulées à ce jour dans au Fonds Oxygène?
 - b) Combien y a-t-il de sommes accumulées à ce jour au Fonds vert de la SPJD?
 - c) Quels sont les descriptions, mandats, objectifs et bilans de chacun des Fonds Oxygène et vert de la SPJD et quels sont les critères pour la sélection des projets?

4. En suivi à la question 12, la commission souhaiterait avoir réponse aux questions suivantes :
 - a) Où sont situés précisément les deux plans d'eau et les deux bassins qui ont été détruits ou réduits?
 - b) Est-ce que les plans d'eau ont été détruits ou réduits dans le cadre des travaux du PAMV ou non? Si non, pour quelles raisons?
 - c) Quelle est la compensation qui a été fournie pour répondre aux exigences du MDDELCC?
 - d) Est-ce qu'il est prévu de procéder à une restauration des secteurs touchés?

5. La commission aimerait recevoir une carte précise du parc Jean-Drapeau indiquant le découpage du territoire (zonages et usages) selon les ententes et baux signés avec les partenaires insulaires et autres entités, s'il y a lieu.

Merci de votre précieuse collaboration,

Akos Verboczy
Secrétaire-analyste de commission